



Organisme certificateur : ASS Nationale Formation Automobile

Date d'échéance : 29/09/2027

Arrêté du 29/09/2022

Lien vers la fiche RNCP34322

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34322/>

Lien vers la fiche ONISEP TEAVA :

<https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/technicien-expert-apres-vente-automobile>

Objectifs de la formation :

Former des techniciens ou techniciennes à :

* réaliser le diagnostic et la remise en état sur les systèmes suivants :

- Les moteurs thermiques
- Les systèmes d'injection et de dépollution
- Les systèmes de confort, de sécurité et de liaison au sol
- Les transmissions

*être le référent technique pour l'ensemble des acteurs de l'après-vente. Il vient notamment en appui du réceptionnaire pour apporter son expertise technique.

*être en mesure de mettre en place des séquences de formations techniques auprès des collaborateurs de l'atelier.

*réaliser des opérations de diagnostic électriques et électroniques.

Le Technicien expert après-vente automobile exerce son activité dans les entreprises du secteur du Commerce et de la Réparation Automobile ayant une activité de service après-vente structurée dans un

atelier comportant généralement au moins une dizaine de collaborateurs.

L'entreprise peut être liée à un constructeur (succursale ou concession) ou non (réparateur indépendant). Le Technicien Expert Après-Vente Automobile est positionné à l'échelon 12 dans la Convention collective des services de l'automobile N°3034.

Activités visées :

Organisation de la maintenance :

- En relation avec les services du constructeur et/ou de l'équipementier : réception / transmission d'informations à caractère technique,
- Mise à jour et classement de la documentation technique,
- Planification de l'intervention,
- Agencement et entretien du poste de travail /de l'outillage,
- Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise.

Gestion de la maintenance :

- Conseils techniques et d'utilisation auprès de la clientèle,
- Établissement de tout document d'atelier utile,
- Établissement de devis, d'OR...,
- Participation ponctuelle, en relais du réceptionnaire, aux opérations d'accueil clientèle et de restitution des véhicules.

Fonction formation technique :

- Réalisation d'actions de formation technique à l'attention des collaborateurs du S.A.V.,
- Participation à l'élaboration du plan de formation de l'entreprise / tutorat de jeunes en formation alternée,
- Appui technique aux collaborateurs du S.A.V.

Particularités :

- Interventions sur véhicules électriques et spécifiques ou sur systèmes GPL ou GNV ou sur équipement nécessitant une habilitation.

Durée de la formation au CFA:

- ◆ 699 heures de formation réparties sur 20 semaines

La formation est menée sur 14 mois scolaires de septembre à octobre N+1

Prérequis à l'entrée en formation :

Age : compris entre 16 et 29 ans, pas de limite d'âge pour les personnes présentant un handicap.

Scolarité antérieure : titulaires d'un titre de niveau 4 dans le domaine de la maintenance automobile (Bac pro MV) ou diplôme de niveau équivalent,

Rendez-vous : un rendez-vous avec un membre de l'équipe pédagogique ou avec la direction est requis afin de discuter du projet de formation et du parcours.

Pour les personnes présentant un handicap, une rencontre avec le/la référente handicap est également requis.

Test : test d'aptitude et de motivation

Apprentissage : avoir une promesse de signature de contrat d'apprentissage couvrant la période de formation, signée par une entreprise menant l'activité de la formation. Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle maintenance des véhicules (MV) est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules :

- dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs ;
- dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques ;
- dans les services de maintenance des entreprises de transport ;
- dans les services de maintenance de flottes de véhicules.

Modalités d'accès à la formation :

Avoir passé le test d'aptitude et de motivation avec succès.

L'inscription définitive à la formation sera faite lors de la réception du dossier d'inscription complet :

- Une promesse de contrat signée de la part de l'employeur
- Le dossier rempli entièrement avec toutes les informations et les pièces administratives demandées
- Pour les personnes présentant un handicap, les documents attestant une prise en charge et des aménagements précédemment mis en place

Délai d'accès à la formation :

L'apprenti peut commencer son apprentissage en entreprise à partir du 15 juillet précédent l'entrée en formation.

Aucune inscription après la date de rentrée en formation n'est permise.

Tarifs de la formation et aides à l'entreprise pour le contrat d'apprentissage :

Conformément à l'article L 6211-1 du code du travail : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal ». Le financement de celle-ci par l'OPCO ou CNFPT pour la fonction publique territoriale se fait sur la base d'un coût contrat défini par les branches professionnelles* (à défaut, fixation du coût par décret).

Les frais liés à la pension (internat et restauration) et à la cotisation à l'association apparaissent dans le contrat financier et sont à la charge de l'apprenti et/ ou son représentant légal.

*Le coût contrat OPCO est consultable selon la base diffusée par France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/France-competences-publie-le-referentiel-comprenant-l-integralite-des-niveaux.html>

Le contrat d'apprentissage en quelques mots :

L'apprenti est obligatoirement accompagné par un maître d'apprentissage, justifiant d'une expérience professionnelle et d'une qualification suffisante. Celui-ci s'engage à assurer un enseignement pratique correspondant au métier préparé en collaboration avec le CFA.

Ce contrat assure à l'apprenti la couverture sociale et un salaire minimum réglementaire perçu correspondant à un pourcentage du Smic*

Année d'exécution du contrat		Moins de 18 ans	18-20 ans	21 -25 ans	26 ans et plus
1ère année	En pourcentage du Smic	55%	67%	78%	100%
2ème année	En pourcentage du Smic	55%	67%	78 %	100%

*<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15108>

Des dispositions conventionnelles ou contractuelles peuvent prévoir une rémunération plus favorable pour le salarié. En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum réglementaire de la dernière année du précédent contrat si le diplôme ou titre a été obtenu, sauf changement de tranche d'âge plus favorable à l'apprenti.

Les aides financières (pour les entreprises) pour embaucher un apprenti en contrat d'apprentissage :

Les employeurs d'apprentis peuvent bénéficier d'un certain nombre d'aides financières :

- Une exonération de cotisations sociales. Celle-ci peut être totale ou partielle selon la taille de l'entreprise ou la qualité d'artisan.

Dans la continuité du soutien du Gouvernement au déploiement de l'alternance, **une aide d'un montant de 6 000 € sera versée à toutes les entreprises, pour les contrats conclus avec un alternant, mineur comme majeur, du 1er janvier au 31 décembre 2024**, pour la première année d'exécution du contrat.

Rupture de contrat d'apprentissage :

Durant les 45 premiers jours (consécutifs ou non) en entreprise, le contrat peut être rompu par l'employeur ou par l'apprenti (ou par son représentant légal) sans motif.

La rupture doit être constatée par écrit et notifiée au CFA.

Passé le délai des quarante-cinq premiers jours en entreprise, la rupture peut être actée par accord amiable écrit des deux parties. Les différents cas de rupture (force majeure, faute grave, inaptitude médicale, décès de l'employeur maître d'apprentissage dans une entreprise unipersonnelle) prennent la forme d'un licenciement sans le besoin de recourir au conseil des prud'hommes. La même règle s'applique lorsque la rupture est intervenue à l'initiative du salarié à la suite de l'obtention du diplôme ou du titre qu'il préparait.

PROGRAMME DE FORMATION, MODALITES D'EVALUATION ET COMPETENCES :

PROGRAMME DE FORMATION AU C.F.A.

Répartition horaire par bloc de compétences :	Nbre d'heure
Maintenance des systèmes mécaniques	40
Contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution (essence et diesel)	110
Diagnostic des systèmes mécaniques	40
Diagnostic des systèmes d'injection et de dépollution (essence et diesel)	155
Diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique/multiplexée	185
Diagnostic et intervention sur les systèmes de motorisation alternative	63
Conseils et appui technique auprès du client et du réceptionnaire / Transmission des savoir-faire et connaissances techniques	26
Régulation pédagogique	30
Environnement professionnel	47
Evaluations	15
Total formation	700

Modalités d'évaluation :

Modalités d'évaluation du titre à finalité professionnelle « Technicien Expert Après-Vente Automobile »

Selon le kit d'évaluation de l'ANFA, décembre 2020

Le Titre à finalité professionnelle est délivré par un jury paritaire composé d'un représentant patronal, d'un représentant salarié et d'un formateur n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation du candidat.

Bloc de compétences	Mode d'évaluation	Objectifs de l'évaluation	Date des examens
Contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution (essence/diesel)	Mise en situation de contrôle/remise en état sur un des systèmes suivants (essence ou diesel) : Un système d'injection défaillant Un système de dépollution défaillant Un système de suralimentation défaillant Durée 2 Heures (étude de cas, mise en situation) Selon grille fournie par l'ANFA	Réaliser les contrôles d'un élément d'un système d'injection, ou de dépollution ou de suralimentation sur un véhicule Valider le fonctionnement ou le dysfonctionnement de l'élément du système Remplacer une pièce du système d'injection, ou de dépollution ou de suralimentation, en appliquant la méthodologie adaptée au type de véhicule Paramétrer l'élément remplacé dans le respect de la procédure du constructeur Valider le fonctionnement du système concerné	Période 17
Diagnostic des systèmes d'injection et de dépollution (essence/diesel)	Mise en situation de diagnostic et définition de méthodologie de remise en état sur un des systèmes suivants (essence ou diesel) : Un système d'injection Un système de dépollution Un système de suralimentation Durée 1 heure (mise en situation) Selon grille fournie par l'ANFA	Appliquer une méthode de diagnostic à partir de symptômes donnés Analyser les différentes informations recueillies afin d'isoler l'élément défaillant Identifier la méthode de remise en état Mettre en œuvre les contrôles nécessaires au diagnostic	Période 20
Diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique/multiplexé	Mise en situation de diagnostic et définition de méthodologie de remise en état sur un des systèmes suivants : Un système de climatisation régulée Un système de BVR, BVA, CVT, transmission intégrale Un système de suspension pilotée Un système Stop & Strat Durée 2 heures (mise en situation) coef 4 Selon grille fournie par l'ANFA Etude de cas national : durée 2 heures coef 1 correspondant à 20% de la note globale	Appliquer une méthode de diagnostic à partir de symptômes donnés Analyser les différentes informations recueillies afin d'isoler l'élément défaillant Identifier la méthode de remise en état Mettre en œuvre les contrôles nécessaires au diagnostic Mesurer le niveau de connaissances générales sur la technologie des systèmes à gestion électronique ou multiplexée	Période 19 Période 18

Diagnostic des systèmes mécaniques	<p>Etude de cas sur la capacité d'analyser un dysfonctionnement sur un système mécanique et identifier les opérations de remise en état</p> <p>Durée 2 heures</p>	<p>Exploiter les relevés des contrôles et la documentation ressource, fournis dans l'étude de cas</p> <p>Interpréter les valeurs des relevés à l'aide de la documentation</p> <p>Identifier la cause d'un dysfonctionnement d'un système mécanique</p> <p>Identifier les opérations de remise en état à l'aide de la documentation</p>	Période 5
Maintenance des systèmes mécaniques	<p>Mis en situation sur une opération de maintenance sur 2 systèmes mécaniques parmi :</p> <p>Climatisation Distribution Embrayage Moteur thermique Circuit de refroidissement</p> <p>Durée 2 heures Selon la grille fournie par l'ANFA</p>	<p>Appliquer la méthode de remplacement liée aux systèmes</p> <p>Réaliser les contrôles associés sur les éléments liés aux systèmes</p> <p>Valider le fonctionnement des systèmes concernés</p>	Période 5
Diagnostic et intervention sur les systèmes de motorisation alternative	<p>Etude de cas pour analyser : un dysfonctionnement sur un système VE-VH, durée de 1 heure et un système GPL-GNV, durée de 1 heure</p>	<p>Identifier le fonctionnement du système</p> <p>Analyser les informations recueillies pour isoler l'élément défaillant</p> <p>Identifier la méthode d'intervention sur les véhicules électriques ou hybrides et sur les véhicules GPL/GNV</p> <p>Vérifier les procédures de consignation et de déconsignation des véhicules VE/VH et GPL/GNV</p>	Période 10
Conseils et appui technique auprès du client et du réceptionnaire	<p>Mise en situation sur les capacités à : collecter les informations auprès du client expliquer et argumenter la solution technique apporter des explications et des préconisations techniques d'utilisation adaptées</p> <p>Durée 20 minutes Selon grille fournie par l'ANFA</p>	<p>Appuyer le réceptionnaire dans le processus après-vente</p> <p>Communiquer avec la clientèle et dans sa relation fonctionnelle</p>	Période 8
Transmission des savoirs et connaissances techniques	<p>Etude de cas visant à identifier les moyens et méthodes requis pour organiser la formation technique des collaborateurs</p> <p>Durée de 1 heure</p>	<p>Les droits et les devoirs de l'entreprise en matière de formation des jeunes salariés sous contrat de formation en alternance</p> <p>Les droits et les devoirs du jeune salarié en formation</p> <p>Les missions et actions à conduire pour assurer tout type d'accompagnement formation d'un collaborateur en entreprise, en fonction de son champ de compétences.</p>	Période 8
Un entretien final devant jury extérieur, durée 30 minutes			période 21

Aucun bloc de compétence ne peut être évalué et certifié de façon isolée

Compétences attestées :

- Réaliser le contrôle des systèmes d'injection essence, en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser la remise en état des systèmes d'injection essence, faisant l'objet d'une dégradation ou d'un dysfonctionnement, en procédant au remplacement ou à la réparation des composants, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le contrôle des systèmes d'injection diesel, en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser la remise en état des systèmes d'injection diesel, faisant l'objet d'une dégradation ou d'un dysfonctionnement, en procédant au remplacement ou à la réparation des composants, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le contrôle des systèmes dépollution essence, en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser la remise en état des systèmes dépollution essence, faisant l'objet d'une dégradation ou d'un dysfonctionnement, en procédant au remplacement ou à la réparation des composants, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur.
- Réaliser le contrôle des systèmes de dépollution diesel, à la demande d'un commanditaire, en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser la remise en état des systèmes de dépollution diesel, faisant l'objet d'une dégradation ou d'un dysfonctionnement, en procédant au remplacement ou à la réparation des composants, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur.
- Réaliser le contrôle des systèmes de suralimentation essence, à la demande d'un commanditaire, en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser la remise en état des systèmes de suralimentation essence, faisant l'objet d'une dégradation ou d'un dysfonctionnement, en procédant au remplacement ou à la réparation des composants, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le contrôle des systèmes de suralimentation diesel, en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser la remise en état des systèmes de suralimentation diesel, faisant l'objet d'une dégradation ou d'un dysfonctionnement, en procédant au remplacement ou à la réparation des composants, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Contrôler un circuit électrique, en utilisant les outils adaptés, pour en valider la conformité, selon les préconisations des constructeurs et en tenant compte des règles de sécurité.
- Réaliser le diagnostic des systèmes d'injection essence (directe ou indirecte) en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le diagnostic des systèmes d'injection diesel, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.

- Réaliser le diagnostic des systèmes de dépollution essence, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le diagnostic des systèmes de dépollution diesel, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le diagnostic des systèmes de suralimentation essence, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le diagnostic des systèmes de suralimentation diesel, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Exploiter un schéma électrique, en identifiant une panne simple ou inhérente au faisceau électrique, pour le remettre en conformité, selon les préconisations constructeurs et les règles de sécurité.
- Réaliser le contrôle électrique des capteurs et actionneurs, en vérifiant l'état et la fonctionnalité des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le diagnostic électrique des capteurs et actionneurs, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Utiliser l'outil de diagnostic, en mobilisant ses fonctionnalités selon le type d'opération rencontrée et en tenant compte des préconisations constructeurs.
- Contrôler un circuit électrique, en utilisant les outils adaptés selon la fonction visée, pour en valider la conformité, selon les préconisations constructeurs et les règles de sécurité.
- Effectuer le diagnostic sur les systèmes de climatisation régulée, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur en matière de manipulation des fluides frigorigènes
- Effectuer les interventions sur les systèmes de climatisation régulée, en réparant ou en remplaçant les éléments faisant l'objet d'un dysfonctionnement, en les contrôlant et en les paramétrant à l'aide d'outils adaptés, afin de procéder à leur remise en état, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur en matière de manipulation des fluides frigorigènes.
- Effectuer le diagnostic sur les boîtes de vitesses robotisées à simple et double embrayage, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs, d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Effectuer les interventions sur les boîtes de vitesses robotisées à simple et double embrayage, en réparant ou en remplaçant les éléments faisant l'objet d'un dysfonctionnement, en les contrôlant et en les paramétrant à l'aide d'outils adaptés, afin de procéder à leur remise en état, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité/environnement.
- Effectuer le diagnostic sur les transmissions à 4 roues motrices, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs, d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Effectuer les interventions sur les transmissions à 4 roues motrices, en réparant ou en remplaçant les éléments faisant l'objet d'un dysfonctionnement, en les contrôlant et en les paramétrant à l'aide d'outils adaptés, afin de procéder à leur remise en état, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité/environnement.

- Effectuer le diagnostic électronique sur les boîtes de vitesses automatiques et à variation continue, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs, d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Effectuer les interventions électroniques sur les boîtes de vitesses automatiques et à variation continue, en réparant ou en remplaçant les éléments faisant l'objet d'un dysfonctionnement, en les contrôlant et en les paramétrant à l'aide d'outils adaptés, afin de procéder à leur remise en état, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité/environnement.
- Effectuer le diagnostic des systèmes de sécurité active, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect préconisations constructeurs, d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Effectuer la maintenance des systèmes de sécurité active, en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin de remettre en conformité le système, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Effectuer le diagnostic sur les systèmes STOP AND START, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs, d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Effectuer les interventions sur les systèmes STOP AND START, en réparant ou en remplaçant les éléments faisant l'objet d'un dysfonctionnement, en les contrôlant et en les paramétrant à l'aide d'outils adaptés, afin de procéder à leur remise en état, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité/environnement.
- Contrôler les systèmes pyrotechniques automobiles, en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remplacer les éléments des systèmes pyrotechniques automobile faisant l'objet d'une dégradation ou d'un dysfonctionnement, afin de les remettre en conformité, à l'aide d'outils adaptés, dans le respect des préconisations constructeurs, dans le respect des normes constructeurs, d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Effectuer le diagnostic sur les systèmes de suspensions pilotées, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs, d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Effectuer les interventions sur les systèmes de suspensions pilotées, en réparant ou en remplaçant les éléments dysfonctionnels/ses composants, en les contrôlant et en les paramétrant à l'aide d'outils adaptés, afin de procéder à leur remise en état, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, sécurité/environnement.
- Réaliser le contrôle systèmes électroniques et multiplexés, en vérifiant l'état et la fonctionnalité des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le diagnostic des systèmes électroniques et multiplexés, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs, d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le contrôle électrique des capteurs et actionneurs, en vérifiant l'état et la fonctionnalité des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le diagnostic électrique des capteurs et actionneurs, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs, d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Exploiter un schéma électrique pour identifier une panne simple ou inhérente au faisceau électrique et le remettre en conformité, selon les préconisations constructeurs et les règles de sécurité.

- Réaliser le diagnostic sur un circuit de climatisation, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur en matière de manipulation des fluides frigorigènes.
- Remettre en état sur un circuit de climatisation, en procédant au remplacement et à la réparation des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur en matière de manipulation des fluides frigorigènes.
- Réaliser le diagnostic sur des transmissions mécaniques, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remettre en état sur des transmissions mécaniques, en procédant au remplacement et à la réparation des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le diagnostic des trains roulants, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remettre en état les trains roulants, en procédant au remplacement et à la réparation des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le diagnostic des moteurs thermiques, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remettre en état les moteurs thermiques, en procédant au remplacement et à la réparation des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser le diagnostic des systèmes de freinage, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Remettre en état des systèmes de freinage, en procédant au remplacement et à la réparation des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement.
- Réaliser la maintenance d'un circuit de climatisation en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des préconisations constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité et des normes environnementales en vigueur en matière de manipulation des fluides frigorigènes.
- Réaliser la maintenance des systèmes d'embrayage (embrayage simple, double embrayage, convertisseur...), en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et des préconisations constructrices.
- Réaliser la maintenance des systèmes de direction, en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et des préconisations constructeurs.
- Réaliser la maintenance des systèmes de distribution, en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et des préconisations constructeurs.

- Réaliser la maintenance des moteurs thermiques, en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et des préconisations constructeurs.
- Réaliser la maintenance des systèmes de lubrification moteur, en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et des préconisations constructeurs.
- Réaliser la maintenance des circuits de refroidissement, en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement et des préconisations constructeurs.
- Prévenir les risques électriques en procédant à leur analyse et en qualifiant le niveau de risque, pour déterminer sa capacité à intervenir sur des équipements, selon la réglementation en vigueur (NFC 18 550 niveau averti).
- Réaliser le diagnostic et les interventions sur les véhicules électriques (VE), en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs et des normes encadrant les interventions sur véhicules à énergie électrique embarquée.
- Réaliser le diagnostic et les interventions sur les véhicules hybrides (VH), en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des préconisations constructeurs et des normes encadrant les interventions sur véhicules à énergie électrique embarquée.
- Réaliser la maintenance des moteurs GPL, en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, pour remettre en conformité les systèmes, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement, des normes relatives aux interventions en atmosphères explosibles sur véhicule GPLc et des préconisations constructeurs.
- Réaliser le diagnostic des moteurs GPL, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement, des normes relatives aux interventions en atmosphères explosibles sur véhicule GNV, et des préconisations constructeurs.
- Réaliser la maintenance des moteurs GNV, en procédant à l'entretien ou au remplacement des composants faisant l'objet dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement, des normes relatives aux interventions en atmosphères explosibles sur véhicule GNV, et des préconisations constructeurs.
- Réaliser le diagnostic des moteurs GNV, en émettant des hypothèses sur les causes de dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant, en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier l'/les élément(s) nécessitant une intervention, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité/environnement, des normes relatives aux interventions en atmosphères explosibles sur véhicule GNV, et des préconisations constructeurs.
- Prévenir les risques électriques en observant le mode opératoire et les mesures de protection individuelle recommandés pour sécuriser l'intervention sur un véhicule thermique, électrique et hybride, en conformité avec les préconisations de la norme NFC 18 550 (B0L / B2L / B2VL / BCL).
- Collecter les informations techniques auprès du client et/ ou du réceptionnaire en le questionnant sur les conditions d'apparition de la panne, en reformulant ses propos et en réalisant un essai véhicule pour constater les dysfonctionnements du véhicule
- Expliquer et argumenter une solution technique au client et/ou au réceptionnaire pour justifier des interventions menées sur le véhicule, en les retranscrivant dans un langage technique adapté et en prodiguant des conseils et recommandations techniques sur l'utilisation du système, selon la problématique identifiée.

- Accompagner un nouveau collaborateur, afin de faciliter sa prise de poste et favoriser son intégration au sein de l'équipe et de l'entreprise, en identifiant ses besoins en compétences et en tenant compte des éventuelles situations de handicap.
- Identifier les besoins en formation technique d'une équipe, afin de contribuer au développement des compétences requises, à partir d'un état des lieux des compétences détenues
- Répondre aux demandes individuelles d'appui technique, pour faciliter l'apprentissage et la montée en compétences de l'équipe.
- Mettre en œuvre des situations de travail formatrices pour faciliter l'apprentissage de son équipe, en évaluant régulièrement les acquisitions d'apprentissage et en tenant compte des éventuelles situations de handicap.
- Animer une formation technique, afin de transmettre des savoir-faire et connaissances, en mettant en place les matériels, les situations adaptés aux objectifs de la progression pédagogique, conformément aux règles d'accessibilité.

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Au niveau du CFA, les cours se déroulent en présentiel.

Face à face pédagogique en salle de cours : toutes les salles sont équipées de matériel de vidéo projection

Mise en situation dans le cadre de travaux pratiques : ateliers de mécanique avec trois ponts, flotte de véhicules pédagogiques, matériel de mécanique, bancs moteurs, matériel pour la géométrie des trains roulants, ...

Salle informatique : avec 20 postes informatiques et un tableau interactif

Accessibilité aux personnes présentant un handicap :

*Extraits du registre public d'accessibilité de la MFR les Ebeaux

- Information sur l'accessibilité des bâtiments* :

Le parking est accessible à toute personne, un emplacement est réservé aux personnes présentant un handicap.

Le bâtiment administratif (bâtiment B) est accessible à toutes personnes. Les toilettes de ce bâtiment sont adaptées pour les personnes à mobilité réduite.

Les salles de cours (bâtiment D) et le foyer : la salle Salève est accessible pour les personnes à mobilité réduite ; les autres salles sont accessibles aux autres personnes présentant un handicap.

Le foyer est accessible à toute personne.

Le bâtiment de restauration, salle de classe et atelier TEAVA (bâtiment C) : La salle de restauration est accessible à toutes les personnes. Les salles de classes peuvent être accessibles à toutes personnes avec un accompagnement si besoin.

L'internat (bâtiment A) : l'internat est accessible à toutes personnes. Une chambre avec lavabos est accessible aux personnes à mobilité réduite. Dans cette chambre, les toilettes et les cabines de douches sont accessibles avec aide d'une tierce personne. Les autres toilettes et douches sont accessibles au rez de chaussée pour toutes PH avec l'aide d'une tierce personne pour les malvoyants.

L'atelier (bâtiment A) : l'atelier mécanique est accessible à toute personne. Il est cependant peu recommandé à une personne malvoyante sauf accompagnée.

Accessibilité et sécurisation du parcours de formation* :

Le CFA MFR les Ebeaux est reconnu par la Région comme étant un établissement suivant la charte H+ Formation depuis le 02 juin 2016 (date du renouvellement juin 2023).

Une rencontre avec le/la référente handicap dès les portes ouvertes permet d'identifier les besoins spécifiques de la personne.

Lors de la réception du dossier d'inscription, selon les besoins, le/la référente handicap se déplace en entreprise afin de faire le point avec le patron, la famille, l'apprenti et les différents partenaires sur les modalités de formation à mettre en place et les aménagements nécessaires et possibles (allongement de la durée du contrat, mi-temps en entreprise, aménagement du poste de travail, mise en place de soutien, demande de formation du maître d'apprentissage...).

Au CFA, une information sur les besoins spécifiques est donnée aux formateurs afin de les faire « vivre » au quotidien.

Des rencontres et des appels téléphoniques réguliers avec les différents partenaires permettent d'ajuster les adaptations mises en place.

Le montage d'un dossier de demande d'aménagement d'examen est proposé à l'apprenti.

*Pour plus d'information sur la mission cadre des établissements chartés H+ Formation : https://handicap-plus.auvergnerhonealpes.fr/wp-content/uploads/2019/08/Missions_Referent_Hplus_maj0719.pdf

Pour une raison de sécurité, les personnes daltoniennes et non voyantes ne peuvent suivre leur scolarité dans notre établissement. Pour ces personnes, des solutions de formation sont proposées dans d'autres établissements, ne pas hésiter à se rapprocher du référent handicap qui pourra vous en dire plus.

Passerelles, Poursuite d'étude, Débouchées :

DEBOUCHES

Le Technicien expert après-vente automobile exerce son activité dans les entreprises du secteur du Commerce et de la Réparation Automobile ayant une activité de service après-vente structurée dans un atelier comportant généralement au moins une dizaine de collaborateurs.

L'entreprise peut être liée à un constructeur (succursale ou concession) ou non (réparateur indépendant).

POURSUITE D'ETUDE :

Il est envisageable après quelques années d'expérience d'intégrer une autre formation diplômante ou certifiante :

- Titre à finalité professionnelle Réceptionnaire après-vente option VL
- Licence professionnelle Organisation, Management des Services de l'Automobile (OMESA)

EVOLUTIONS POSSIBLES

Chef d'équipe atelier

Conseiller client après-vente

Nous contacter :

C.F.A. M.F.R. "Les Ebeaux" –
152 route de Troinex 74350 CRUSEILLES

Tél : 04.50.44.10.58 -
Mail : mfr.ebeaux@mfr.asso.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H00

